

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Arrondissement de
MACON

Séance du : SIX JUILLET DEUX MILLE VINGT SIX
(6 juillet 2026)

Canton de
Mâcon-Centre

Le Conseil Municipal d'installation s'est réuni le six juillet deux mille vingt-six à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

**OBJET
de la délibération:**

**Attribution de
subventions
exceptionnelles aux
associations**

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
29

Présents à la séance :
22

Suffrages exprimés :
28

Le Conseil a été
convoqué le :
29 juin 2026
La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 07 juillet 2026

Rapporteur : Marie-Thérèse Thomas

EXPOSE

Afin d'écarter tout risque de conflit d'intérêt, Florian Duvernay est sorti de la séance du conseil municipal pour la présentation et le vote de cette délibération.

Afin de continuer de soutenir la dynamique associative charnaysienne, il est proposé d'attribuer des subventions exceptionnelles à certaines associations. Sont concernées :

- **TETES BLANCHES**, à l'occasion de l'organisation du repas du 1er mai 2026, il est proposé un montant de 3 000€.

- **FOYER DE L'AMITIE**, à l'occasion de l'organisation d'un loto, le 07 avril 2026, il est proposé un montant de 300€.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'octroi de ces subventions.

Délibération

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU les dossiers de subventions déposées par les associations ;
VU l'avis favorable de la commission unique du 24 juin 2026 ;
Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après intervention de Christine Robin et en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le versement des subventions aux associations susvisées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

